

# Le système de Santé Tunisien



# INTRODUCTION

- **Le droit à la santé : un des droits essentiels de l'être humain** droit international des droits de l'homme et droit international humanitaire .
- **La **Constitution** de la République**  
**article 38**
- **La santé est un droit pour chaque citoyen.**
- **L'État assure à tout citoyen la prévention et les soins de santé et fournit les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et la qualité des services de santé.**
- **L'État garantit la gratuité des soins pour les personnes sans soutien et à faible revenu. Il garantit le droit à une couverture sociale comme prévu par la loi.**

# Données géographiques, économiques et démographiques

- **Superficie: 162 155 km<sup>2</sup>**
- **Population: 10,3 millions**
- **PIB par habitant:**
  - 2009 (BM) : 8 273 USD (PPA)
  - 2010 (FMI) : 4 200 USD (Nominal)
  - 2011 (CIA World Factbook) : 9 500 USD (PPA)
- **Taux de croissance naturelle de la population: 1,11%**
- **1 lit d'hôpital / 500 habitants**
- **Espérance de vie à la naissance: 75 ans**

# Fonctions des systèmes de santé

1. Fournir des services de santé
  - Accessibilité
  - Équité
  - Qualité des soins
2. Financer le secteur de la santé
3. Générer des ressources
  - Ressources humaines
  - Les médicaments
  - Matériel et fournitures médicales ...
4. Gouverner le système de santé et le réguler

# Les services de santé

## **1. Secteur public**

- Les structures du Ministère de la santé publique
- Les structures des ministères de la défense et l'intérieur
- 6 polycliniques ambulatoires de la sécurité sociale

## **2. Secteur privé à but lucratif**

- Cabinets
- Diagnostic
- Cliniques

# Structures du M. Santé Publique

Les structures sanitaires publiques sont classées selon leurs fonctions, leurs équipements et la compétence territoriale:

- Centres de santé de base (95 % de la population sont à moins de 5 km)
- Hôpitaux de circonscription (généralement délégation)
- Hôpitaux régionaux (chaque gouvernorat 1 ou plus)
- Hôpitaux, Centres et Instituts universitaires

# STRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES

STRUCTURES (Année 2010)	nombre	lits
Structures Universitaires	22	8590
Hôpitaux régionaux	36	5479
Hôpitaux de circonscription	107	2613
Centres de Santé de Base	2076	-----

- **Structures relevant d'autres départements :**
  - Santé militaire : 3 hôpitaux avec 900 lits
  - Hôpital des forces de sécurité intérieure
- **Structures parapubliques : 6 polycliniques**
- **Structures de soutien : ONFP; ANCSEP; LNCCM; C.N. de pharmacovigilance; C.N. de promotion des transplantations d'organes; CI MS; INSP; CNTS; CNGMO**

# STRUCTURES PRIVEES

cabinets	cliniques	pharmacies	c.dentaires
4 979	104	1 702	1 533

radiodiagnostic	laboratoires	hémodialyse
138	222	100



# FINANCEMENT DE LA SANTE

1. Budget de l'État: le secteur public
2. Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM):
  - Contribution forfaitaire au budget de l'Etat
  - Facturation des services (1996) Les hôpitaux universitaires et régionaux
  - Prise en charge de certaines dépenses dans le secteur privé
3. Mutuelles et sociétés d'assurance: à la fois public + privé
4. Les paiements directs des ménages

# COUVERTURE SOCIO-SANITAIRE

1. Les assurés sociaux (CNAM)
  - Environ 7 millions d'assurés (70% de la population)
2. La population pauvre et à revenus limités (Etat) : limites du seuil de pauvreté
  - Gratuité des soins : 220 000 familles (Oct. 2011)
  - Tarifs réduits : 597 900 familles (Oct. 2011)
3. La gratuité des services préventifs et des services de santé publique pour tous les citoyens
4. Traitement gratuit pour les patients dans le cadre des activités de recherche scientifique
5. Environ 10.5% de la population (2008) n'a pas de couverture du risque maladie

# INDICATEURS (2011)

- Espérance de vie à la naissance = 75 ans
- Le taux de mortalité infantile = 17 pour mille
- Le taux de mortalité maternelle=36/100 mille
- Le taux de vaccination = 96%
- Le taux de scolarité 6-15 ans supérieur à 95%
- Le raccordement à l'eau=97.3%
- Le raccordement à l'électricité=99 %
- Le raccordement à l'ONAS =88% pop urbaine et 60% du total

# RESSOURCES HUMAINES

- Formation de médecins, dentistes, pharmaciens
  - 4 Facultés de médecine
  - 1 Faculté de médecine dentaire
  - 1 Faculté de pharmacie
- 4 écoles de formation de techniciens supérieurs
- Formation d'infirmiers
  - 19 écoles publiques dont 5 ont été converties en 2006 en instituts supérieurs de sciences infirmières (réforme des études infirmières)
  - 25 établissements privés

# DEPENSES TOTALES DE SANTE

- **Evolution importante des dépenses totales de santé**

**1985** : 285 millions de DT  
soit 22 DT/ habitant  
soit 4,2 % du PIB

**1995** : 938 millions de DT  
soit 104,7 DT/ habitant  
soit 5,5 % du PIB

**2000** : 1489 millions de DT  
soit 155 DT/ habitant  
soit 5,6 % du PIB

**2012** : 5847 millions de DT  
soit 584DT/ habitant  
soit 6,2 % du PIB

# PERSONNELS DE SANTE (2010)

Catégories	Taux pour 10 000 hab
Médecins	12.3
Paramédicaux	32.5
Dentistes	2.4
Pharmaciens	3.1

# LES MEDICAMENTS

## La Pharmacie Centrale de Tunisie (PCT)

- Monopole d'importation du médicament pour le marché tunisien (public & privé)
- Approvisionnement continu et régulier du marché
- Régulation des prix des médicaments
- Assurer une réserve de consommation (3-6 mois), répartie sur plusieurs dépôts régionaux.

**Unités de production privées:** 29 unités en 2008

**LA FABRICATION LOCALE COUVRE 50% DES BESOINS DU PAYS**

**MERCI**

